

A

nnexe IV

HORAIRE HEBDOMADAIRE ET HORAIRE GLOBAL

	DMA1	DMA2	
Enseignements artistiques			
- Expression plastique	0+4	0+4	
- Arts, techniques, civilisations	0+2	0+2	
- Composition d'art appliqué aux domaines et techniques de représentation de projets	0+4	0+4	
	10	10	20 sur 600 global
Enseignements généraux			
- Français	2	2	
- Langue vivante	0+1	0+1	
- Sciences appliquées :			
. physique-chimie	0+1	0+1	
. informatique appliquée	0+1	0+2	
- Économie et gestion	0+2	0+1	
	7	7	14 sur 420 global
Enseignements professionnels			
- Atelier de création et de réalisation et technologie de spécialité	16*	16*	
*dont 2 h de coanimation avec le professeur d'art appliqué ** dont en DMA 1, 100 h de modules complémentaires			
	16	16	32 sur 960 **global
	33	33	66 sur 1 980 global

A

nnexe V

RÉPARTITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Domaines de formation	Unités d'enseignement (DMA 1)	Partiels	N° UE	Unités d'enseignement (DMA 2)	Partiels	N° UE
Domaine artistique	Expression plastique.	1	1	Expression plastique. Applications et traductions intégrées au dossier et à la réalisation de synthèse.	1	5
	Arts, techniques et civilisations.	2		Arts, techniques et civilisations appliqués à l'élaboration du dossier de synthèse.	2	
	Arts appliqués. Recherche documentaire, études de cas, recherche créative.	3		Arts appliqués. Applications et traductions intégrées au dossier et à la réalisation de synthèse.	3	
	Techniques de représentation de projets, communication.	4				
Domaine général	Français. Expression écrite, orale, communication.	1	2	Français. Applications intégrées au dossier de synthèse.	1	6
	Langues vivantes. Expression écrite et orale.	2		Langues vivantes. Applications et traduction intégrées au dossier de synthèse, langue professionnelle.	2	
	Sciences appliquées. Physique, chimie.	3		Sciences appliquées. Application à la recherche liée au dossier de synthèse.	3	
	Économie et gestion de l'entreprise. L'entreprise et son environnement.	1	3	Économie et gestion de l'entreprise intégrées au dossier de synthèse.		7
	Gestion de l'entreprise.	2				
Domaine professionnel	Atelier de réalisation. Approfondissement, projet expérimental de spécialité.	1	4	Projet professionnel.		8
	Ouverture au domaine : modules complémentaires.	2				
	Technologie de spécialité.	3				